

REGLEMENT JEU CONCOURS EUKANUBA/LA GRANDE ODYSSEE

La société Spectrum Brands organise un Jeu intitulé « Eukanuba & La Grande Odyssée», dont le règlement est visible ci-après.

1. La société SPB France S.A.S (l'« Organisateur »), société à responsabilité limitée, au capital de 14 620 000 euros enregistrée au R.C.S. Nanterre sous le numéro 840 521 991 00017, dont le siège social est situé 157 rue Jean-Pierre Timbaud 92403 COURBEVOIE organise un Jeu intitulé « Eukanuba & La Grande Odyssée» du 22 novembre 2019 au 31 janvier 2020 inclus (ci-après le « Jeu »).

2. Le Jeu est ouvert exclusivement aux personnes résidant en France métropolitaine à l'exclusion des salariés de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées ainsi que des membres de leur famille, des agences et de toute personne ayant participé à l'organisation de la présente promotion, leurs salariés et membres de leur famille. Le participant autorise toutes les vérifications concernant son identité. La participation des mineurs au Jeu est soumise à une autorisation parentale. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier cette autorisation à tous les stades du Jeu.

3. Le Jeu sera annoncé sur la page Facebook officielle d'Eukanuba France <https://www.facebook.com/eukanubafrance/> et sur le site www.eukanuba.fr .

4. Pour participer, les participants doivent se rendre sur la page Facebook officielle d'Eukanuba France <https://www.facebook.com/eukanubafrance/> où se trouve la publication annonçant le Jeu.

Le participant doit trouver le nom exact des 2 étapes de la course intitulée « Trophée Eukanuba » qui aura lieu les 18 et 19 janvier 2020 pendant l'événement La Grande Odyssée Savoir Mont-Blanc et les écrire dans un commentaire sous la publication du jeu concours, au plus tard le dernier jour du Jeu.

Il ne sera accepté aucun autre moyen de participation. Toute participation incomplète ou non conforme au présent règlement ne saurait être prise en compte et ne pourrait faire l'objet d'aucune réclamation.

En cas de tentative ou de fraude avérée, Eukanuba France se réserve le droit de disqualifier tout participant.

5. Une seule participation par personne est autorisée. Il est interdit de participer à partir de plusieurs comptes Facebook ou autres.

6. Un tirage au sort sera effectué parmi les participants ayant respecté toutes les conditions, afin de désigner 18 gagnants.

Les gagnants seront contactés via message privé Facebook par Eukanuba, dans la semaine suivant le tirage au sort. Ils devront répondre à l'Organisateur dans un délai de **5 jours** pour confirmer ses coordonnées (nom, prénom, adresse postale,

numéro de téléphone) auxquelles il souhaite que la dotation lui soit envoyée. A défaut, le gagnant sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

7. Les 18 gagnants remportent :

- 3 week-end à la montagne pour 2 personnes ainsi qu'une activité sportive au choix pour 1 ou 2 personnes (valeur faciale 200 €)
<https://www.wonderbox.fr/b/week-end-a-la-montagne>
<https://www.wonderbox.fr/b/montagne-et-sensations>

- 5 sacs de 15 kgs de croquettes Eukanuba à choisir parmi les gammes ci-dessous :
 - Reignite - Eukanuba Chien Adulte Nourriture sèche pour Petite Race riche en Poulet Frais 15kg
 - Reignite - Eukanuba Chien Adulte Nourriture sèche pour Moyenne Race riche en Poulet Frais 15kg
 - Reignite - Eukanuba Chien Adulte Nourriture sèche pour Grande Race riche en Poulet Frais 15kg
 - Reignite - Eukanuba Chien Mature Nourriture sèche pour Moyenne Race riche en Poulet Frais 15kg
 - Reignite - Eukanuba Chien Mature Nourriture sèche pour Grande Race riche en Poulet Frais 15kg
 - Reignite - Eukanuba Chien Senior Nourriture sèche pour Moyenne Race riche en Poulet Frais 15kg
 - Reignite - Eukanuba Chien Senior Nourriture sèche pour Grande Race riche en Poulet Frais 15kg
 - Problèmes de poids - Eukanuba Chien Adulte Nourriture sèche Contrôle de Poids pour Moyenne Race Poulet 15kg
 - Problèmes de poids - Eukanuba Chien Adulte Nourriture sèche Contrôle de Poids pour Grande Race Poulet 15kg
 - Chien sportif - Eukanuba Premium Performance Travail&Endurance Poulet 15kg

- 10 set de goodies Eukanuba contenant
 - 1 plaid + 1 container 4.25 kg + 1 gamelle

La dotation sera envoyée au gagnant dans les plus brefs délais après la sortie officielle des résultats en 1 seul envoi.

Le gagnant ne pourra pas échanger son lot contre un autre lot ou contre son valeur en espèces ; le lot est personnel et ne pourra être cédé à une autre personne.

8. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de retirer, suspendre ou de modifier le Jeu en cas d'évènement fortuit indépendant de sa volonté ; sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

En cas d'indisponibilité des lots, l'Organisateur se réserve le droit de les remplacer par des lots de nature et de valeur équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

9. La participation implique notamment la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, des réseaux sociaux et notamment l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou des piratages, ou les risques de contamination par d'éventuels virus présents sur le réseau.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident liés à l'utilisation de l'accès à Internet, de la ligne téléphonique, des réseaux sociaux (exemples : Youtube, Facebook, Twitter) de toute autre connexion technique.

10. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique relative aux modalités du Jeu ou à l'interprétation du présent règlement.

Tout litige concernant l'interprétation et/ou les cas non prévus par le présent règlement sera tranché par l'Organisateur, dont les décisions seront souveraines et sans appel. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après un délai d'un (1) mois suivant la date de clôture du Jeu.

11. Le Jeu ainsi que son règlement et conditions sont régis par la loi française.

12. En participant au Jeu, les participants acceptent automatiquement le présent règlement. En cas d'incohérence, le présent règlement prévaut sur tous les documents (notamment publicitaires) relatifs au Jeu.

Le présent règlement peut être consulté sur le site www.eukanuba.fr

13. Les données à caractère personnel concernant le participant sont traitées en vue de l'organisation du Jeu et destinées au service marketing de l'Organisateur ainsi qu'à des prestataires de services tiers agissant en qualité de sous-traitants auquel l'Organisateur peut recourir aux fins du traitement. Ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par l'Organisateur qui consistent notamment en la gestion de l'inscription et de la participation du participant au Jeu, et en la prise de contact avec les gagnants. Les données seront conservées pendant un an à compter de la fin du Jeu. Les données devant être adressées à l'Organisateur sont obligatoires. A défaut de communication de ces informations, la participation ne pourra pas être retenue.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, telle que modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données N° 2016/679 du 27 avril 2016 le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui le concernent, ainsi qu'un droit de s'opposer ou de solliciter la limitation du traitement, dans les conditions et limites prévues par la réglementation. Ces droits peuvent s'exercer en s'adressant à l'Organisateur, à l'adresse indiquée au début du présent règlement, ou par courrier électronique à info@eukanuba-service.eu. En cas d'exercice du droit d'opposition

avant la fin du Jeu, le participant renonce à sa participation. Le participant a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Conformément à l'article 40-1-II de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, tel que modifié, le participant peut transmettre à l'Organisateur des directives spéciales relatives au sort de ses données à caractère personnel après son décès. Conformément à L121-34 du code de la consommation, il est rappelé que le participant dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique auprès de Bloctel <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

Fait à Courbevoie le 14 novembre 2019.